



assureur militant

17 septembre 2015

Communiqué de presse

---

## MAIF : PAS D'AUGMENTATION GENERALE DES TARIFS D'ASSURANCE EN 2016

---

Le Conseil d'administration de la MAIF, qui s'est réuni le 16 septembre 2015, a pris la décision, à l'unanimité et sur proposition de la Direction générale, de ne pas augmenter ses tarifs de cotisations d'assurance sur l'ensemble des contrats IARD, personnes physiques et Associations & Collectivités.

Après avoir devancé le marché en annonçant, dès le mois de juin 2015, le maintien des tarifs sur l'univers auto (VAM et PACS), le groupe MAIF démontre sa volonté de proposer à ses sociétaires des contrats très couvrants, au juste prix, sans toucher à la qualité de son service et sa relation sociétaire.

### ⇒ Pas d'augmentation de tarifs en 2016

Mutuelle d'assurances, la MAIF n'a pas d'actionnaires à rémunérer. Cette spécificité lui permet, depuis toujours, de pratiquer une politique tarifaire du «juste prix» sur les cotisations d'assurance de ses sociétaires.

Cette année, dans un contexte marqué par une sinistralité plus clémente et grâce à la politique active menée par la Mutuelle pour réduire et maîtriser ses coûts, le Conseil d'administration, sur proposition de la Direction générale, a pris la décision de ne pas augmenter ses tarifs d'assurance pour 2016. Cette décision concerne aussi bien les personnes physiques que les Associations et Collectivités.

Ce choix complète l'orientation prise en juin dernier pour les tarifs 2016 de l'univers auto (VAM et PACS). Il intervient dans un contexte favorable pour la mutuelle : des résultats économiques très positifs (194 millions d'euros pour le Groupe MAIF en 2014), le lancement d'un nouveau plan stratégique et le développement de son sociétariat (+ 44 000 nouveaux sociétaires).

Comme le précise Dominique Mahé, Président-directeur général du groupe MAIF : «Cette décision confirme notre capacité à ajuster nos tarifs, dans une logique de vérité et de transparence au bénéfice de nos sociétaires».

Pour Pascal Demurger, Directeur du groupe MAIF : «Ce résultat souligne les premiers effets des transformations opérées à la MAIF et prouve notre capacité à préserver le pouvoir d'achat de nos sociétaires sans toucher à la qualité de la relation».

#### A propos de la MAIF

4ème assureur automobiles et 1er assureur du secteur associatif, la MAIF couvre l'ensemble des besoins de ses 3 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit...). La mutuelle est régulièrement plébiscitée en matière de relation clients où elle arrive en tête des sociétés françaises, tous secteurs confondus. En 2014, le groupe MAIF a réalisé un chiffre d'affaires de 3,2 milliards d'euros. [www.maif.fr](http://www.maif.fr)